

Règlement Particulier - Action club plateau féminin

2ème édition

23 Mai 2025

ARTICLE 3.5

1.Introduction

Ce règlement particulier complète et amende, le cas échéant, [le règlement général des compétitions de la FFBaD](#) comme le demande l'article 2.3 de ce dernier ainsi que [le règlement spécifique aux rencontres PromoBad](#).

Ce document suit les recommandations de l'[Annexe 2 du règlement général des compétitions de la FFBaD](#).

2.Compétition

ARTICLE 2.1

Ce tournoi est une compétition **Individuelle**, sont donc acceptées les catégories d'âge de Minime à Vétéran 8.

ARTICLE 2.2

Peuvent s'inscrire **les licenciés FFBaD** ayant un **classement de NC à P10 du département du Val d'Oise**

3.Inscriptions

ARTICLE 3.1

Les inscriptions se feront **en ligne sur l'application Badnet**

ARTICLE 3.2

La date limite d'inscription est **fixée au Mardi 20 Mai 2025**

ARTICLE 3.3

Le montant de l'inscription est de **8 euros pour un tableau**.

ARTICLE 3.4

Les licenciés ne pourront s'inscrire sur plus de 1 tableau. Les tableaux proposés sont :
Double dame

ARTICLE 3.5

4. Tableaux

ARTICLE 4.1

Les tableaux seront constitués **le 22 Mai 2025**

ARTICLE 4.2

Seront favorisés, à condition que l'homogénéité des inscriptions nous le permette les tableaux aux formats suivants classés par ordre de préférence :

- Poule unique de 4 ou 5
- Poule de 3 + élimination directe avec 2 sortants par poule

5. Déroulement

ARTICLE 5.1

Les matchs se dérouleront en **2 sets gagnants de 21 points en auto-arbitrage.**

ARTICLE 5.2

Les volants seront à la charge du club. Les boîtes de volants officiel de la compétition : CBX RED.

ARTICLE 5.3

Le **temps dit d'échauffement** sur le terrain est de **3 minutes**, il sera décompté à partir de **l'appel du match.**

ARTICLE 5.4

Le **temps de repos** entre chaque match sera de **10 minutes** entre chaque matchs

ARTICLE 5.5

Lors du jeu, si le volant touche une structure au-dessus du terrain, le volant sera déclaré "let" sur un premier service, "faute" sinon.